

La Fondation Madeli-Aide lance son concours de bourses d'études pour l'année 2008-2009

La Fondation Madeli-Aide annonce que 70 bourses d'études seront distribuées à des étudiants des Îles pour l'année scolaire 2008-2009 et qu'un budget de 90 000\$ a été prévu à cet effet.

Le programme de bourses d'études de la Fondation vise à soutenir financièrement les étudiants, qui après leurs études secondaires ou collégiales aux Îles, doivent poursuivre à l'extérieur des études qui ne sont pas offertes aux Îles.

Afin de récompenser le mérite scolaire et l'excellence des travaux d'étudiants de niveau universitaire, une bourse d'excellence, de 3000\$ sera attribuée à l'étudiant de 2^e ou de 3^e cycle

universitaire ayant soumis la candidature la plus remarquable et une bourse d'excellence, de 2000\$, sera attribuée à l'étudiant de premier cycle universitaire ayant soumis la candidature la plus remarquable.

Plusieurs bourses de 1500\$ seront attribuées pour des études universitaires et des bourses de 1000\$ seront accordées pour encourager les études collégiales et les études secondaires de formation professionnelle.

De plus, lorsque l'étudiant est inscrit dans un programme à l'extérieur du Canada, la bourse sera majorée d'un montant de 500\$.

La Fondation maintient les critères d'admissibilité à ses bourses appliqués depuis trois ans. Ainsi, afin d'affermir les indicateurs de persévérance et de cohérence du cheminement scolaire et d'accroître le bassin de récipiendaires de ses bourses, la Fondation conserve la condition d'admissibilité suivante: que les étudiants de niveau collégial et de premier cycle universitaire aient réussi, avant le dépôt d'un dossier de candidature, l'équivalent d'une année d'études à temps plein dans le programme pour lequel ils demandent une bourse (douze cours au collégial et 24 crédits au baccalauréat).

Les conditions d'admissibilité pour le concours 2008-2009 sont ainsi formulées

de sorte que soient admissibles à une bourse de la Fondation, les étudiantes et les étudiants:

- A- qui, après des études secondaires ou collégiales aux Îles de la Madeleine, doivent poursuivre à l'extérieur des études qui ne sont pas offertes aux Îles;
- B- qui sont admis dans un établissement d'enseignement désigné, en vue d'y suivre à temps plein un programme d'études secondaires en formation professionnelle, d'études collégiales ou d'études universitaires reconnu par le gouvernement du Québec pour les fins de son programme de prêts et bourses;
- C- qui, pour les programmes d'études de niveau collégial et premier cycle universitaire, ont réussi l'équivalent d'une année d'études à temps plein (douze cours au collégial et 24 crédits au baccalauréat);
- D- qui n'ont pas reçu une bourse de la Fondation Madeli-Aide l'année précédente (cette condition ne s'applique pas pour les bourses des Gouverneurs).

Un comité de sélection, formé principalement de personnes du milieu de l'éducation, analysera les candidatures en juillet et le nom des lauréats 2008-2009 sera annoncé le 12 août prochain aux Îles.

Considérant l'expérience des années passées, le comité de sélection désire rappeler que les étudiants sont uniquement évalués à partir des renseignements qu'ils transmettent avec leur candidature. Il est donc très important de bien compléter le formulaire, qui a été modifié cette année, de fournir tous les documents demandés et même d'ajouter, si nécessaire, toute autre information pertinente à l'appui de la demande de façon à mieux se faire valoir.

Pour présenter leur candidature, les étudiants doivent compléter le formulaire approprié de demande de bourse qui est disponible en français et en anglais sur le site Internet de la Fondation www.madeli-aide.org et le faire parvenir à la Fondation, à l'attention de monsieur Jules Richard, au plus tard le vendredi 2 juin 2008.

La Fondation Madeli-Aide a pour mission de promouvoir les études et de soutenir financièrement les étudiants madelinots. La Fondation distribue des bourses d'études depuis 1998; jusqu'ici, elle a distribué quatre cent soixante-seize (476) bourses d'études pour un montant total de 456,000\$.

Franklin Delaney, président
de la Fondation
Tél.: 514 733-7754

Pour tout renseignement
concernant les bourses, contacter
M. Jules Richard:
Tél.: 50 294-2857
514 396-8615